

## Programme d'Intérêt Général habitat Bassin Ribéracois / Double



Comité de Pilotage du Jeudi 31 mars 2016



### **COMPTE RENDU DU COPIL**

#### **Etaient présents**

Jean-Jacques GENDREAU, Président du Comité de Pilotage,  
Jacques DELAVIE, Président de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye, maître d'ouvrage.  
Jacques MENUT, Maire de la Roche Chalais (commune de 1 000 h à 3 500 h).  
Jean-Pierre JUGIE, Maire de Douchapt (commune – 1 000 h).  
Michel DESMOULIN, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois  
Jean-Baptiste CHAMOUTON, représentant de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois  
Corinne TOULOUMONT, représentante du Conseil Départemental- ServiceHabitat  
Christine BOUSSARIE, représentante du Conseil Départemental- Service Habitat  
Philippe BELANGERE, représentant de l'ANAH  
Gaëlle AUGER, représentante de l'ANAH  
Bernard CHAUMONT, Technicien SOLIHA 24  
Nathalie ARNOUILH, Chargée de mission du PIG Bassin Ribéracois/ Double

#### **Absents Excusés**

Jeannik NADAL- Conseiller Départemental  
Didier BAZINET- Président de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois,  
Corinne DE ALMEIDA – Conseillère Départementale  
Patrice FAVARD, Maire de Ribérac ( Commune + 3500 habitants)



#### **Ordre du jour :**

- Engagement de la 1ère tranche 2016/2018, présentation des objectifs
- Présentation des actions de communication
- Instruction des dossiers présentés en CLAH
- Présentation des orientations ANAH pour l'année 2016
- Questions diverses

Jean-Jacques GENDREAU, ouvre la séance de travail et rappelle l'historique des deux programmes engagés entre 2009 et 2015 relatifs au PIG du bassin Ribérais/Double.

Durant six années, ces programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat ont été menés dans le cadre d'un groupement de commande. Le bilan positif de ces deux programmes a conduit les élus à reconduire un PIG pour 3 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **1-Engagement de la 1ère tranche 2016/2018**

Une convention de coordination passée entre la Communauté de Communes du Pays de Saint Aulaye et la Communauté de Communes du Pays Ribérais a fixé les règles de fonctionnement de ce groupement et désigné le maître d'ouvrage porteur de l'opération.

Un Comité de pilotage a été constitué, ainsi les communes sont représentées selon les strates de population. Ce comité de pilotage est l'animateur de ce groupement.

Une chargée de mission a été mise à disposition pour assurer le suivi technique et administratif de la procédure. Elle remplace Jean-Claude Norbert.

Il est fait état des permanences tenues par SOLIHA 24 organisées sur le territoire depuis novembre 2015. Il était convenu qu'il n'y ait pas de rupture entre les 2 programmes afin que les administrés puissent bénéficier de conseils pendant la période transitoire.

### **2- Présentation des actions de communication**

Les différents moyens de communication mis en œuvre depuis le début de l'année sont présentés :

La Chargée de mission a distribué les nouveaux dépliants et cartes du Programme aux 54 mairies tout en effectuant un rappel aux secrétaires et aux élus présents des critères retenus pour ce nouveau PIG. Il leur a également été remis un document d'information à transmettre à leurs administrés.

La Chargée de Mission précise qu'elle a particulièrement été bien reçue dans les mairies et toutes les personnes rencontrées ont été très attentives et intéressées.

Un courrier d'information a été adressé aux infirmières, médecins, notaires, banques, agences immobilières. Une intervention auprès des intervenants sociaux a été effectuée. D'autres sont prévues auprès du CIAS du Val de Dronne, de l'ADMR de St Aulaye, du CCAS de la Roche Chalais pour informer les aides à domicile des possibilités de subventions. Elles peuvent ainsi relayer l'information auprès de leurs bénéficiaires.

On envisage également une rencontre avec les entreprises.

### **3-Présentation des orientations ANAH pour l'année 2016**

Les orientations de l'ANAH pour 2016 ne sont pas encore clairement définies. On note cependant que pour l'année 2016, l'ANAH subventionnera 56 logements de propriétaires bailleurs.

### **4- Instruction des dossiers présentés en CLAH**

11 dossiers ont été présentés et validés par le Comité de pilotage. Ils représentent un total de travaux de 300 993.68€ pour 141 629.93€ de subventions prévisionnelles.

(2 dossiers présentés concernent la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye et 9 dossiers la Communauté de Communes du Pays Ribérais). Ces dossiers seront ensuite déposés à l'ANAH afin d'être validés lors de la prochaine Commission.

Deux autres dossiers au stade de l'étude sont également présentés. Au regard de ces deux dossiers illustrés par des photos, on note des conditions de vie déplorables de certains foyer encore aujourd'hui et toute l'importance du Programme.

## **5- Questions diverses**

Au vu de la présentation des dossiers à déposer à l'ANAH on constate que les caisses de retraite abondent et souvent de façon significative. Il est précisé que la part des caisses de retraites s'ajoutant aux autres subventions favorise le dépôt des dossiers.

Il est précisé que le diagnostic énergie est effectué à l'aide d'un logiciel bien spécifique dans lequel on rentre de nombreux critères concernant l'habitation. C'est un logiciel homologué et actualisé par les services de l'Etat. Il permet ainsi de connaître le gain énergétique après travaux et de déclencher ou non l'instruction du dossier.

Il est enfin décidé de fixer le prochain Comité de Pilotage dès lors que la prochaine date de la CLAH sera connue. Ainsi le Comité de pilotage se réunira peu avant afin de présenter les dossiers qui seront déposés à l'ANAH.

Le Président du Comité de Pilotage  
Jean-Jacques GENDREAU

